



Travaux bordures

Voie de Donchery

Madame, Monsieur, l'entreprise STP Vence va procéder au coulage des bordures à compter du **vendredi 6 mars 2020.**

Vous n'aurez plus accès à vos entrées de maison en véhicule afin de ne pas fragiliser la bordure ciment.

Toutefois, il vous sera possible de décharger vos courses, bagages ... **en veillant à ne pas rouler sur les bordures.**

Une dérogation sera accordée aux personnes à mobilité réduite pour rentrer dans leur habitation. Le stationnement s'effectuera dans les rues adjacentes à la voie de Donchery.

Afin de faciliter le ramassage des ordures ménagères, veuillez s'il vous plaît déposer vos bacs en début de rue.

Nous mettons tout en œuvre pour que les travaux se terminent rapidement.



Le Maire,
Pascal MAUROY

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique